

2025

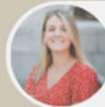
Guide du parent – camp de jour

ORGANIGRAMME

ÉQUIPE DE COORDINATION
CAMP DE JOUR 2025



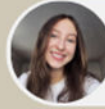
Service loisirs, culture et vie
communautaire



Josianne Teasdale
Technicienne en
loisirs



Emmy
Coordonnatrice



Sandrine
Coordonnatrice



Audrey
Monitrice en chef
De la Source



Coralie
Monitrice en chef
Immaculée-C



Elyane
Monitrice en chef
Dominique-Savio



Alicia
Monitrice en chef
Petite-Rivière



Kassandra
Monitrice en chef
Du Rocher

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le camp de jour aura lieu durant 7 semaines, soit :

1. 23 au 27 juin (fermé le 24 juin)
2. 30 juin au 4 juillet (fermé le 1^e juillet)
3. 7 au 11 juillet
4. 14 au 18 juillet
5. 21 au 25 juillet
6. 28 juillet au 1^e août
7. 4 au 8 août

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

- Si une activité doit être annulée par la Ville, le participant se verra rembourser la totalité des cours n'ayant pas encore été suivis;
- Pour toute annulation d'inscription par le participant avant le début de la session, ou avant le 1^{er} juin pour les camps de jour, des frais administratifs de 15% seront exigés (des exceptions s'appliquent pour les cours de tennis);
- Aucun remboursement ne sera accordé après le début de l'activité, ou après le 1^{er} juin pour les camps de jour;
- Si vous éprouvez des ennuis de santé vous empêchant de poursuivre votre activité, vous pourrez bénéficier d'un remboursement sur présentation d'un billet médical attestant de votre incapacité à continuer l'activité, et ce, avant la moitié de la session. Dans ce cas, vous aurez droit au remboursement des cours non complétés, moins des frais d'annulation de 15%;
- Toute demande de remboursement doit nous parvenir par écrit à loisirs@shawinigan.ca ou à 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, C.P. 400, Shawinigan (Québec) G9N 6V3;
- Tout remboursement sera émis sur votre carte de crédit (si l'inscription a été réglée de cette façon) ou par chèque (délai de 4 à 6 semaines).

HORAIRE, ABSENCES ET RETARDS

- Service de garde 7 h 30 à 9 h;
- Animation 9 h à 16 h;
- Service de garde 16 h à 17 h 30.

FRAIS DE RETARD

Les frais de retard sont applicables à partir du 2^e avertissement.

Ils sont de 5 \$ par tranche de 5 minutes de retard.

Vous n'avez pas à motiver l'absence de votre enfant puisque les présences sont prises chaque jour.

Modèle d'horaire

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Service de garde 7 h 30 à 9 h	Stations d'activités au choix de l'enfant	Stations d'activités au choix de l'enfant	Stations d'activités au choix de l'enfant	Stations d'activités au choix de l'enfant	Stations d'activités au choix de l'enfant
9 h à 10 h 15	Rassemblement et thématique	Rassemblement et thématique	Rassemblement et thématique	Rassemblement et thématique	Rassemblement et thématique
10 h 15 à 10 h 45	COLLATION				
10 h 45 à 12 h	Bricolage	Jeux coopératifs	Atelier de cuisine	Bricolage	Science
12 h à 13 h	DÎNER				
13 h à 14 h 15	Piscine	Grand jeu	Jeux coopératifs	Piscine	Activité spéciale
14 h 15 à 14 h 45	COLLATION				
14 h 45 à 16 h	Jeux extérieurs	Piscine	Piscine	Sports	Jeux coopératifs
Service de garde 16 h à 17 h 30	Stations d'activités au choix de l'enfant	Stations d'activités au choix de l'enfant	Stations d'activités au choix de l'enfant	Stations d'activités au choix de l'enfant	Stations d'activités au choix de l'enfant

ARRIVÉE / DÉPART

L'arrivée au camp se fera entre **7 h 30 et 9 h**. Un site extérieur sera érigé afin de procéder à l'accueil de tous les enfants.

Le départ du camp se fera entre **16 h et 17 h 30**, au même endroit que l'arrivée. Le mot de passe préalablement établi vous sera demandé afin de pouvoir partir avec l'enfant.

L'accès aux installations intérieures sera interdit aux parents. Vous devez inscrire le nom de toutes les personnes autorisées à venir chercher votre enfant (par le logiciel d'inscription) ou le mentionner au moniteur attitré à l'accueil afin de l'ajouter sur la feuille de présence.

Si une personne ne se trouve pas sur la liste des personnes autorisées, les moniteurs se réservent le droit de demander une pièce d'identité et de téléphoner aux parents afin de s'assurer que nous puissions laisser partir l'enfant avec cette personne. Si nous sommes dans l'impossibilité de vous joindre, nous refuserons de laisser partir votre enfant avec cette personne, même si celui-ci le connaît bien.

Veuillez informer le moniteur :

- En cas de retard le matin ou si vous devez venir chercher votre enfant plus tôt en fin de journée;
- De l'heure possible du départ de votre enfant pour qu'il soit prêt plus rapidement.

GROUPES ET RATIOS DE SÉCURITÉ

Les camps de la Ville de Shawinigan ont pour objectif d'offrir un environnement sécuritaire, enrichissant et amusant pour les enfants de 5 à 12 ans (les enfants de 5 ans né(e)s avant le 1^{er} octobre 2019). Nous encourageons un respect mutuel entre les différents groupes d'âge, sexe et culture.

Afin d'assurer un encadrement sécuritaire, les groupes sont créés en fonction des inscriptions et de l'âge des enfants (date de naissance). Par souci d'équité, nous ne tenons pas compte des demandes de jumelage entre amis. Le camp de jour préconise la diversité et un cercle d'amis plus élargi. Aussi, le nombre d'enfants par groupe est calculé en fonction de l'âge.

SORTIES SPÉCIALES

Pour agrémenter le camp, des activités spéciales sont offertes au cours de l'été. Seuls les enfants inscrits pour la semaine pendant laquelle se tient l'activité peuvent y participer. Notez que ces sorties engendrent des frais supplémentaires et qu'aucun service de camp régulier n'est offert ces journées-là.

- **Semaine 3 : Ranch Dupont — 15 \$**
 - Mercredi 9 juillet : école Immaculée-Conception et école de la Source
 - Jeudi 10 juillet : école secondaire du Rocher, école Dominique-Savio et école de la Petite-Rivière
- **Semaine 5 : Adrénaline Urbaine — 25 \$**
 - Mardi 22 juillet : école Immaculée-Conception
 - Mercredi 23 juillet : école Dominique-Savio et école de la Source
 - Jeudi 24 juillet : école de la Petite-Rivière et école secondaire du Rocher
- **Semaine 7 : H2O — 25 \$**
 - Jeudi 7 août, pour tous les groupes

Inscription : jeudi 5 juin, dès 8 h 30

SAC À DOS

Pour que votre enfant puisse profiter pleinement des activités au camp, vous devrez lui fournir les items suivants, bien identifiés à son nom :

- Bouteille d'eau réutilisable;
- Sac à dos;
- Étui à crayons incluant crayons, paire de ciseaux et tube de colle;
- Chapeau ou casquette;
- De la crème solaire en aérosol;
- Maillot de bain et serviette;
- Veste de flottaison individuelle ou aide flottante (au besoin).



À LAISSER À LA MAISON

Il est spécifiquement proscrit d'avoir les items suivants :

- Argent de poche, objets précieux, jeux électroniques, cellulaire, etc.;
- Contenant en verre ou tout objet contondant ou dangereux.

Veuillez noter que tout objet se retrouvant dans cette liste sera confisqué pour la journée.
Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés.

BOÎTE À LUNCH

Nous n'aurons pas accès à des micro-ondes alors, nous vous demandons de fournir un repas froid à votre enfant. La boîte à lunch sera évidemment rapportée à la maison chaque jour. Celle-ci devra contenir :

- Un repas nutritif froid ou un repas chaud dans un thermos;
- Un breuvage santé;
- Une bouteille d'eau;
- Deux collations;
- Un bloc réfrigérant pour la conservation des aliments.



CODE VESTIMENTAIRE

Votre enfant doit porter des vêtements confortables pour les jeux et ils doivent être adaptés en fonction de la température.

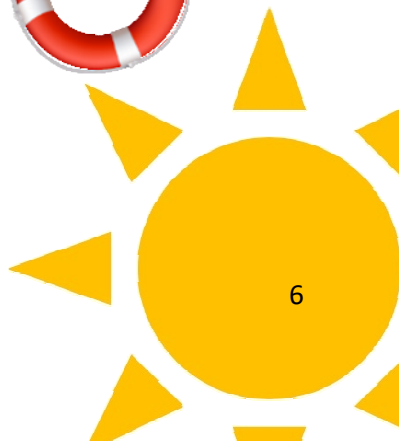
- Les **espadrilles** ou **sandalettes sportives** sont requises pour participer de manière sécuritaire aux différentes activités du camp de jour.
- Les cheveux doivent être **attachés** en tout temps pour tous les enfants; ceci aide à diminuer la propagation de poux.

Puisque les activités auront lieu majoritairement à l'extérieur, nous vous conseillons fortement le port de vieux vêtements pour votre enfant. Les activités du camp de jour ont lieu à l'extérieur et il est possible que votre enfant se salisse.

ACTIVITÉ AQUATIQUE

Lors de la première sortie à la piscine, les sauveteurs procéderont à l'évaluation des capacités de chaque enfant afin d'assurer la sécurité des enfants lors de la baignade.

Un système de classement sera mis en place pour indiquer la zone de baignade permise par enfant. Aussi, un horaire de baignade ou de jeux d'eau sera établi pour tous les groupes selon la disponibilité et la proximité des installations aquatiques.



CELLULAIRE (EMPLOYÉS)

L'utilisation du cellulaire est permise pour les moniteurs dans les situations suivantes:

- En cas d'urgence;
- Pour contacter son moniteur en chef pour l'informer de son déplacement (texto);
- Pour utiliser les applications: urgences en camp et Kali au camp;
- Mettre de la musique et/ou faire des recherches avec les enfants.

CODE DE VIE DE L'ENFANT

Quand je suis au camp de jour, je:

- Respecte les autres enfants et les moniteurs dans mes paroles et mes gestes;
- Utilise le matériel et les lieux avec soin;
- Circule calmement dans les locaux du camp de jour;
- Dois respecter les règlements donnés par les moniteurs et participer aux activités;
- Dois rester à l'intérieur des limites instaurées par les moniteurs;
- Dois demander la permission ou avertir mon moniteur avant de me déplacer (aller aux toilettes, départ du camp à la fin de la journée, etc.);
- Vais voir un moniteur lorsque ça ne va pas avec un ami.

Aucune tolérance pour les comportements suivants :

- Paroles et gestes irrespectueux;
- Violence verbale et physique;
- Bataille, intimidation;
- Bousculades ou tiraileries;
- Flânerie;
- Lancer des objets (cailloux, branches, etc.);
- Vandalisme;
- Le non-respect des règles;
- Etc.



GRADATION DES INTERVENTIONS

Le non-respect des règlements entraîne habituellement les procédures disciplinaires suivantes :

1. Avis verbal par le moniteur et, si nécessaire, suivi avec le(s) parent(s) ou tuteur(s);
2. Rencontre avec le moniteur et le moniteur en chef et suivi avec le(s) parent(s) ou tuteur(s);
3. Rencontre avec le(s) parent(s) ou tuteur(s), le moniteur en chef et la coordination;
4. Suspension d'une journée. Rencontre avec le(s) parent(s) ou tuteur(s) et la coordination;
5. Suspension de plus d'une journée. Le nombre de jours est à la discrétion de l'équipe de coordination;
6. Retrait du programme de camp de jour sans remboursement.

Dans le cas d'une infraction grave ou d'une problématique majeure, le responsable des camps de jour peut donner une sanction qui ne suit pas la gradation des procédures disciplinaires.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Il est de la responsabilité des parents de venir chercher leur enfant s'il:

- A un problème de santé physique ou un virus;
- A un problème de comportement;
- A un problème de poux.

Veuillez prévoir un plan B si vous êtes dans l'impossibilité de venir le récupérer.

ALLERGIES

En cas d'allergie grave, le parent doit fournir un Épipen à l'enfant. L'enfant le gardera sur lui toute la journée. Au besoin, le moniteur peut garder l'Épipen de votre enfant sur lui en tout temps. Cependant, vous devez vous assurer d'avoir deux Épipen, un à la maison et l'autre pour le camp de jour.

IMPORTANT! Veuillez vérifier sur la page Facebook de votre camp quels sont les aliments interdits à apporter au camp de jour (cela peut varier d'un site à l'autre).

INFORMATIONS MÉDICALES

Vous avez jusqu'au 15 juin pour modifier la fiche santé de votre enfant :

- En accédant à votre dossier en ligne;
- En téléphonant à la réception du Service loisirs au : 819 536-7200.

Après le début des camps, veuillez aviser le moniteur en chef lorsque vous effectuez un changement.

MÉDICAMENTS

Dans le cas où un enfant doit prendre un médicament durant les heures du camp, le parent doit obligatoirement remplir et signer le « Formulaire d'autorisation pour la distribution d'un médicament » disponible au camp de jour ou bien sur le groupe Facebook. De plus, le parent doit remettre au moniteur le médicament avec la prescription au nom de l'enfant et la posologie de celui-ci.

ALERTE AUX POUX

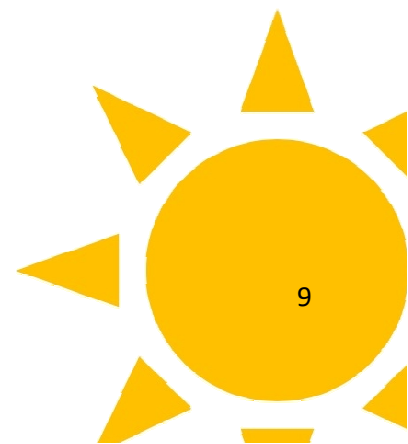
Nous ne sommes pas à l'abri de la pédiculose. Afin d'éviter la propagation, les parents doivent vérifier les cheveux de leur enfant régulièrement. Si vous remarquez la présence de parasites, il est de votre devoir de nous en informer le plus tôt possible. De plus, vous devez garder votre enfant à la maison jusqu'à ce que la situation soit réglée.

Le Service loisirs, culture et vie communautaire se réserve le droit de vérifier les cheveux des enfants en cas de soupçons afin d'éviter la propagation au camp.

CRÈME SOLAIRE

Nous comptons sur vous pour appliquer de la crème solaire à votre enfant **avant** son arrivée au camp de jour. Les moniteurs prévoient des périodes afin que les enfants puissent se crémér quelques fois au cours de la journée, notamment au milieu de l'avant-midi et de l'après-midi.

Par contre, il n'est pas du devoir du moniteur de crémér votre enfant. Il est donc important de sensibiliser votre jeune à l'importance de se mettre de la crème solaire et de comment bien l'appliquer. Nous porterons une attention particulière pour les plus jeunes. De plus, nous priorisons les crèmes solaires en aérosol pour pouvoir aider les enfants à l'appliquer sans contact.



GROUPE FACEBOOK

Un groupe Facebook par site de camp a été créé afin de vous partager des informations supplémentaires et de vous partager des photos. Veuillez noter qu'aucune réponse à une requête ni à un cas personnel ne sera faite sur le groupe Facebook.

- Camp de jour école de la Source : <https://www.facebook.com/groups/campdelasource>
- Camp de jour école Immaculée-Conception : <https://www.facebook.com/groups/campimmaculee>
- Camp de jour école secondaire du Rocher : <https://www.facebook.com/groups/durocher>
- Camp de jour école Dominique-Savio : <https://www.facebook.com/groups/campsavio>
- Camp de jour école de la Petite-Rivière : <https://www.facebook.com/groups/delapetiteriviere>

POUR NOUS JOINDRE

À partir du **23 juin**, vous pouvez joindre les moniteurs en chef des camps de jour en composant le 819 536-7200. En dehors des heures d'ouverture des services municipaux, vous devrez choisir l'**option 2** du menu, puis sélectionner le camp de votre enfant.

- ① Camp de jour école de la Source
- ② Camp de jour école Immaculée-Conception
- ③ Camp de jour école secondaire du Rocher
- ④ Camp de jour école Dominique-Savio
- ⑤ Camp de jour école de la Petite-Rivière